

N/REF : CAB./JP/PDM/SG/2021

OBJET : GARDERIES SCOLAIRES – MESURES SANITAIRES

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Suite à l'augmentation des contaminations de ces dernières semaines, il me semble important de vous préciser et vous rappeler quelques points primordiaux. Des mesures sanitaires peu agréables mais néanmoins indispensables pour garantir la sécurité de nos élèves, des membres de nos équipes éducatives et des agents actifs dans nos écoles sont à nouveau mises en place à partir de cette semaine en lien avec les mesures sanitaires du Comité de Concertation et les protocoles détaillés dans la Circulaire 8362 de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans ce cadre, pour éviter au maximum les mélanges de bulles, il est demandé aux parents de ne déposer votre/vos enfant(s) au sein de l'accueil extrascolaire (la garderie) organisé au sein de son école **qu'en cas de nécessité absolue**. Il en va de la santé de votre/vos enfant(s), de vos proches et de vous-mêmes.

Plus que jamais, il est demandé de ne pas venir à l'école en cas de maladie ou d'état fébrile (rhume, toux,...). L'école est en droit de refuser l'accès si c'est le cas, il y va de la sécurité de tous. Pour éviter tout croisement de bulles, il est demandé de respecter les horaires établis par les directeurs d'établissements.

Sachez que les équipes éducatives et l'administration s'investissent sans compter pour permettre un accueil le plus serein et le plus sécurisé possible.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration indispensable à la sécurité de tous, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Julie PATTE,



Echevine de l'Enseignement et de la Formation,
de la Participation Citoyenne et des Quartiers

CONTACT

Stéphanie Gouthière
Collaboratrice
Echevine Julie PATTE
stephanie.gouthiere@charleroi.be

Hôtel de Ville - Place Charles II
6000 Charleroi
T. 071/86.10.32